



Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire

Aix-Marseille

☎ 133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE ☎ 04 91 34 89 28 ☎ 06 80 13 44 28
✉ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr http://www.siaes.com

Le S.I.A.E.S. UN SYNDICAT DE PROXIMITE, TOUJOURS A VOTRE SERVICE !

Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré
http://www.sies.fr

**Pour nous permettre de continuer
à VOUS REPRÉSENTER et VOUS DÉFENDRE**

ADHÉREZ au S.I.A.E.S. ! VOTEZ S.I.A.E.S. - SIES / CAT !



Notre métier est un métier difficile. Il l'est un peu plus chaque année et l'enseignant se retrouve bien seul. Seul face à ses élèves, seul face aux parents et à l'administration. Cet isolement est dangereux. Il faut le rompre, parler, partager, s'unir et se battre. Il faut se syndiquer. Pourquoi pas au S.I.A.E.S. ?

LE S.I.A.E.S., C'EST UN SYNDICAT INDÉPENDANT ... OUI, MAIS DE QUEL BORD ?

Le **S.I.A.E.S.** est un syndicat **RÉELLEMENT INDÉPENDANT**. Il n'est inféodé ni lié à aucune idéologie, ni à aucun parti. Il ne reçoit aucune subvention (voir page 3), à la différence de la plupart des autres syndicats. Il n'a qu'un objectif : en toute **INDÉPENDANCE**, défendre les intérêts matériels et moraux des enseignants, les informer, les aider, intervenir rapidement et efficacement lorsqu'ils le demandent. Extrait du Règlement Intérieur du **SIAES** « ... l'indépendance du syndicat étant un de ses fondements statutaires (Statuts Art. 2), aucun adhérent ne peut postuler pour être membre du Bureau Syndical du **SIAES**, au risque de démission ou d'exclusion du dit Bureau Syndical, s'il exerce dans et/ou pour un parti politique ou une association assimilée, une responsabilité autre que simple adhérent. De même tout membre du Bureau Syndical du **SIAES** s'engage, dans le cadre de ses fonctions et responsabilités au sein du syndicat, à un devoir de réserve vis à vis de ses préférences ou engagements politiques ou confessionnels personnels. » **Quel autre syndicat peut en dire autant ET le mettre en pratique ?**

LE S.I.A.E.S., C'EST UN SYNDICAT...

JEUNE, créé en 1998 pour apporter un souffle nouveau au syndicalisme enseignant. Membre du **SIES** (Syndicat national - de l'Enseignement du Second degré), affilié à la **CAT** (Confédération Autonome du Travail), il a fait largement ses preuves dans l'académie d'Aix-Marseille.

ACADÉMIQUE, pour être au plus près des réalités, puisque pour l'essentiel la gestion des carrières des personnels est déconcentrée à ce niveau.

REPRÉSENTATIF, puisque devenu, au fil des élections, le **deuxième syndicat de l'académie tous corps confondus** (Agrégés, Certifiés, Professeurs d'EPS, PLP, CPE, CO-Psy, PEGC). Avec ses élus, il siège dans les groupes de travail, les commissions et formations paritaires qui gèrent la carrière des personnels (promotions, notation, mutations...). Il intervient ainsi tout au long de l'année, à tous les niveaux de l'administration, à la demande des personnels et pour vous défendre.

QUI VOUS INFORME par ses publications régulières et riches, mais aussi par des courriers individualisés fournissant de précieux renseignements sur votre carrière à l'issue de chaque commission paritaire (CAPA) ou groupe de travail.

LE S.I.A.E.S., C'EST AUSSI UN SYNDICAT...

QUI NE DIT PAS NON A TOUT, n'appelle pas systématiquement à la grève et n'investit la rue que lorsque toutes les possibilités de dialogue ont été épuisées. Au **S.I.A.E.S.**, nous pensons qu'un syndicat moderne, ça ne refuse pas systématiquement tout, et ça négocie avant de combattre. Mais s'il faut combattre pour défendre notre métier, nos valeurs et vous défendre, le **S.I.A.E.S.** le fait et le fera jusqu'au bout.

QUI CULTIVE L'ORIGINALITÉ, sans langue de bois, sans obéir à aucune chapelle, en étant disponible et à l'écoute en permanence, toujours prêt à intervenir, en pratiquant des tarifs de cotisations imbattables pour un service dont peuvent témoigner celles et ceux qui y ont eu recours.

QUI A DES IDÉES : enseigner est un beau métier, que l'on doit choisir par vocation. Par désir de donner, de partager, de transmettre. Nous pensons que pour former de bons élèves, il faut disposer de bons enseignants. Et qu'il n'en est de bons que bien dans leur peau, en paix avec eux mêmes et leur administration. Respectés et non considérés comme des pions. Nous pensons que chacun - du professeur débutant au vétéran chevronné - doit pouvoir enseigner dans la sérénité et le respect qui lui est dû.

REJOINDRE le S.I.A.E.S., c'est en fin de compte sortir de l'isolement, opter pour la **PROXIMITÉ**, être défendu dans un syndicat qui ne roule pour personne d'autre que pour vous, pour vous défendre, défendre votre métier et votre engagement pour un enseignement public de qualité, au profit de tous les jeunes qui nous sont confiés.

UN ENSEIGNANT, C'EST SOUS-PAYÉ !

Depuis 25 ans, notre profession n'a cessé d'être financièrement dévalorisée !

UN ENSEIGNANT, ÇA PREND DES COUPS !

Les violences contre les personnels s'amplifient année après année ! La charge de travail non rémunéré s'accroît !

Les conditions d'exercice se dégradent ! Les services partagés sur plusieurs établissements se multiplient !

Les pressions exercées par la hiérarchie et les parents d'élèves contre des personnels isolés s'accroissent !

EXIGEONS ENSEMBLE LE RESPECT :

UNE ADMINISTRATION QUI NE FUIT PAS SES RESPONSABILITÉS, PROTÈGE ET RESPECTE SON PERSONNEL
UNE REVALORISATION DE NOS TRAITEMENTS ET DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Toute l'actualité syndicale et professionnelle sur www.siaes.com

Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire

Aix-Marseille



133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE ☎ 04 91 34 89 28 📞 06 80 13 44 28
✉ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr http://www.siaes.com

**Parce que nous voulons être, et rester, des professeurs,
et non devenir des animateurs socio-culturels...**

Le S.I.A.E.S. / SIES, un syndicat qui veut :

- Rompre avec le conformisme pédagogique et la pensée unique.
 - *Parler vrai, en bannissant langue de bois et préjugés idéologiques.*
- Dénoncer les dérives des pseudo pédagogues de l'Education et les réformes qu'ils inspirent au détriment des savoirs disciplinaires.
 - *Réaffirmer la primauté du savoir et de la transmission des connaissances par des spécialistes formés par l'Université.*
- Dénoncer le mythe égalitariste des classes hétérogènes.
 - *Proposer aux élèves des cursus différenciés avec des effectifs par classe modulés.*
- Dénoncer le laxisme et la démagogie.
 - *Restaurer la vraie démocratie, une nécessaire discipline, le sens de l'effort et l'élitisme républicain.*

Le S.I.A.E.S. / SIES veut, en dénonçant l'avalanche de réformes dévalorisantes et nous promettant toutes la solution à l'échec scolaire :

- Redonner à l'enseignement la qualité que la massification lui a fait perdre,
- Séparer clairement l'enseignement des activités péri-éducatives,
- Remettre l'École sur les rails de sa finalité :
 - la transmission du savoir qui est l'INSTRUCTION
 - l'apprentissage de la citoyenneté qui est l'EDUCATION
- La réinstitutionnaliser dans son autorité et son indépendance, dans le cadre du service public, ce qui est la vraie LAICITE.

Le S.I.A.E.S. / SIES, un syndicat qui combat :

- La dévalorisation financière et morale qui touche tous les personnels (perte de pouvoir d'achat, recul de l'âge de la retraite et amputation de son montant...).
- La redéfinition et la mise en cause de nos services et de nos statuts.
- Les remplacements de courte durée imposés par les chefs d'établissement.
- L'attribution d'heures supplémentaires au détriment de postes ou conduisant à multiplier les services partagés.
- L'affectation à temps plein des stagiaires pour pallier la pénurie d'enseignants titulaires.
- La détérioration de nos conditions de travail et de vie, consécutive à des réformes empilées et à la montée des incivilités.
- La sujétion croissante aux chefs d'établissement et aux pressions des parents
- La flexibilité en marche des emplois, avec la multiplication des services partagés, pour les titulaires en poste fixe et les TZR.
- La précarisation des personnels qui en découle et le recours de plus en plus fréquent à des contractuels et des vacataires.

Le S.I.A.E.S. / SIES, un syndicat qui demande :

- *Le respect de la dignité des personnels.*
- *Une réelle revalorisation indiciaire pour tous et le réexamen des conditions d'accès à la retraite.*
- *Le respect des statuts, droits et devoirs de chacun.*
- *Des remplacements de courte durée effectués sur la seule base du volontariat.*
- *Des heures supplémentaires limitées, et non utilisées pour supprimer des postes ou créer des services partagés.*
- *Une affectation des stagiaires à mi-temps leur permettant de parfaire leur formation.*
- *De mettre un terme à l'inflation de réunions.*
- *Le respect de la liberté pédagogique et un travail en équipe librement consenti.*
- *La suppression du passage automatique en classe supérieure et le respect des conseils de professeurs décidant en collégialité.*
- *La limitation des services partagés.*
- *La révision, pour les améliorer, des conditions d'exercice et des indemnités des TZR.*
- *La création de postes pourvus par concours statutaires.*

Lisez le « Courrier du SIAES » et nos autres publications sur www.siaes.com



Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE 04 91 34 89 28 06 80 13 44 28
jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr http://www.siaes.com

Le S.I.A.E.S. UN SYNDICAT DE PROXIMITE, TOUJOURS A VOTRE SERVICE !

Pour nous permettre de continuer à VOUS REPRÉSENTER et VOUS DÉFENDRE
Adhérez au S.I.A.E.S. - SIES / CAT !



Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré

<http://www.sies.fr>



QUELQUES REVENDICATIONS FONDAMENTALES **DU S.I.A.E.S. - SIES / CAT**

Le **S.I.A.E.S.** constate que l'enseignement en France est en crise. Cette crise est reconnue par tous. Elle se manifeste, entre autres, par la sortie du système éducatif de milliers de jeunes sans formation, sans repères ni culture, et sans instruction de base.

Les inégalités n'ont cessé de croître, loin des ambitions affichées au fil de multiples réformes. Le niveau d'instruction s'est inexorablement dégradé. L'enseignement public s'est dévalorisé, faisant le jeu de l'enseignement privé.

L'Education nationale ne remplit plus ainsi sa mission première de formation de citoyens instruits et l'école n'assure plus son rôle d'ascenseur social.

Dans le même temps le métier de professeur s'est trouvé socialement déclassé et financièrement dévalorisé, alors que les conditions de travail n'ont cessé de devenir de plus en plus difficiles.

Le S.I.A.E.S. refuse que les professeurs soient relégués au simple rang d'animateurs socio-culturels et ne se résigne pas face au délabrement du système éducatif. Reprendre en chœur les slogans passés demandant « toujours plus de moyens » ne nous paraît pas la solution quand les sommes investies sans résultats probants sont colossales, les finances publiques dans le rouge et le système tout entier nécessite une refondation.

Le passage d'une Instruction publique, certes imparfaite, mais qui avait fait ses preuves, à une Education nationale, empilant réforme sur réforme, s'est révélé être une catastrophe pour la nation et, par les rancoeurs accumulées, un danger pour la République et la démocratie.

Le S.I.A.E.S. estime que le seul moyen de rétablir l'école dans son rôle d'ascenseur social permettant à chacun, quelle que soit son origine sociale, de s'élever et de réussir en fonction de ses goûts de ses aptitudes, est de refonder entièrement le système en redonnant aux valeurs fondamentales que sont le goût du travail, manuel comme intellectuel, le sens de l'effort, la rigueur et le respect, la place qui leur est due.

La faillite et les ravages du collège unique, des idéologies pédagogistes et du modèle socio-constructiviste, de la massification indifférenciée de l'enseignement, de la confusion entre égalité et égalitarisme, de la dépréciation organisée des voies technologiques et professionnelles, ne sont plus à prouver.

Aussi affirmons-nous que l'école doit être remise sur pieds, en considérant que ce doit avant tout être un lieu où la transmission des savoirs et des savoir-faire prime sur toute autre considération.

Le S.I.A.E.S. revendique, pour rétablir le professeur dans le respect et l'autorité de sa fonction :

- La reconnaissance des diplômes, des années d'études et des qualifications sur lesquels s'appuie le professeur pour concevoir et mettre en œuvre son enseignement, et rétablir ainsi le prestige de sa fonction au sein de l'école et de la société.
- Le respect de la liberté pédagogique des professeurs afin qu'ils ne se voient plus imposer une pédagogie, surtout officielle, plutôt qu'une autre, ce que la Loi reconnaît par ailleurs.
- La suppression du passage automatique en classe supérieure, rendant ainsi aux professeurs et aux conseils de classe leurs prérogatives en la matière, par des décisions prises en collégialité.
- Des sanctions éducatives adéquates pour les auteurs d'agressions verbales ou physiques à l'encontre des personnels au sein des établissements ou en dehors.
- Une revalorisation significative des traitements des professeurs pour leur rendre le pouvoir d'achat perdu et la dignité à laquelle ils ont droit.

De même, pour permettre à tous les élèves de réussir en fonction de leurs aptitudes, le S.I.A.E.S. revendique :

- Que plus aucun élève n'entre en Sixième s'il ne sait lire, écrire et compter correctement.
- Que soit mis un terme à l'absurdité du collège unique et aux objectifs chiffrés, tels que 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac, si cela doit se faire au détriment de la qualité de l'enseignement.
- Que le baccalauréat redevenue un véritable critère d'entrée à l'Université.
- Qu'il soit permis et donné aux élèves désireux de s'orienter vers la voie professionnelle de le faire dès la fin de la Cinquième, avec des passerelles leur permettant de réintégrer des voies générales par la suite.
- Que soient revalorisés l'enseignement professionnel, ainsi que l'enseignement technique en lycée pour renforcer les flux d'élèves issus de cette filière et désireux de poursuivre leurs études en BTS ou IUT.

Sur ces bases élémentaires le **S.I.A.E.S.** entend faire valoir que le respect de l'adulte, d'autrui, des règles et du savoir doit être réinstauré comme le fondement essentiel pour que l'école et ceux qui la servent puissent remplir leur mission d'instruction et d'éducation au plus grand bénéfice de tous les jeunes, dans leur diversité, et particulièrement des plus défavorisés, premières victimes des dysfonctionnements du système.

Toute l'actualité syndicale et professionnelle sur www.siaes.com

Le montant de la subvention annuelle accordée à chaque organisation syndicale* représentative de fonctionnaires de l'État au niveau national est fixé à :

CFDT (SGEN) :	363 034,50 euros	FO (SN-FO-LC, SNETAA) :	363 034,50 euros
CGC :	181 517,25 euros	FSU (SNES, SNEP etc.) :	363 034,50 euros
CFTC :	181 517,25 euros	SOLIDAIRES (SUD Education) :	181 517,25 euros
CGT (CGT Educ'action) :	363 034,50 euros	UNSA (SE-UNSA) :	363 034,50 euros

Le S.I.A.E.S. / SIES - CAT totalement indépendant financièrement et idéologiquement ne touche aucune subvention et ne vit que des cotisations de ses adhérents en proposant les cotisations les moins onéreuses !

Arrêté du 5 Juillet 2007 fixant le montant de la subvention versée aux organisations syndicales représentatives de fonctionnaires de l'Etat. * Chaque organisation citée regroupe plusieurs syndicats ; entre parenthèse le syndicat de l'éducation nationale de chaque confédération qui bénéficie indirectement de la subvention accordée à la confédération.

Notre volonté est sans faille, mais notre force sera celle que vous nous donnerez par votre soutien. Si vous partagez notre conception du syndicalisme, rejoignez nous ! Adhérez au S.I.A.E.S. ! 66 % DE VOTRE COTISATION DÉDUCTIBLES DE VOS IMPÔTS. Il n'est jamais trop tard pour adhérer au S.I.A.E.S. ! La cotisation court sur 365 jours. En réglant votre cotisation en Janvier 2011, vous serez adhérent(e) jusqu'en Janvier 2012.

Cette plaquette, comme toutes nos publications, a été réalisée par des professeurs après leurs journées de travail. Nos publications ne sont pas imprimées sur du luxueux et peu écologique papier glacé. Les frais de fonctionnement engagés correspondent aux besoins réels du S.I.A.E.S. pour vous servir et défendre notre conception de l'enseignement. Ainsi, nous vous proposons des cotisations réduites (voir grille de cotisations au verso).

L'idée que le SIAES n'est pas un syndicat comme les autres fait son chemin. Cette idée toute simple est que le SIAES est avant tout le syndicat de la proximité : être toujours joignable, renseigner tout le monde, ne « rien lâcher » avant d'avoir traité et résolu le problème. **La défense du métier, la défense du collègue, comme seules priorités. EN TOUTE INDEPENDANCE.**

Mais pour ce faire nous avons besoin de l'aide du plus grand nombre et nous rejoindre, en adhérant au SIAES, peut y contribuer, quand nous ne vivons que des cotisations perçues pour vous défendre, défendre notre métier, individuellement et solidairement.

Vous cherchez un syndicat différent. Ne cherchez plus. Rejoignez le SIAES !

Deuxième syndicat de l'académie tous corps confondus à la suite des élections de décembre 2008, ne touchant aucune subvention publique et refusant toute ressource publicitaire privée, le SIAES ne vit et ne peut vous défendre que grâce aux cotisations ! Merci pour toute adhésion.

**Avancement d'échelon Promotion à la Hors Classe Mutation Inter ou Intra Académique
Demande de congé de formation professionnelle Demande de temps partiel
Contestation de note administrative Conflit avec votre hiérarchie ou des parents d'élèves
Agression, vandalisme sur votre véhicule... etc...**

Les commissaires paritaires et responsables du SIAES sont à votre disposition.

Voir notre ORGANIGRAMME ci-dessous et la FICHE DE SUIVI SYNDICAL ci-contre.

Le S.I.A.E.S. à votre service :

Secrétaire Général (délégué au Rectorat tous corps)	Jean-Baptiste VERNEUIL	6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille ☎ 04 91 34 89 28 📠 06 80 13 44 28 ✉ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr
1 ^{er} Secrétaire adjoint Responsable TZR	Fabienne CANONGE	Appart 25 Le Clos Bagatelle Bât B Impasse Jules Massenet 13500 MARTIGUES ☎ 04 42 30 56 91 ✉ fabienne.canonge@siaes.com
2 ^{ème} Secrétaire adjoint Délégué EPS	Jean Luc BARRAL	10 Le Panorama 13112 La Destrousse ☎ 04 42 62 55 01 ✉ annejeanlucbarral@free.fr
Trésorière Coordination des S1	Virginie VERNEUIL	6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille ☎ 04 91 34 89 28 📠 06 30 58 86 54 ✉ voirin.virginie@orange.fr
Secrétaire exécutif Site internet	André BERNARD	Avenue Isidore Gautier 13720 La Bouilladisse ☎ 04 42 62 97 88 ✉ abernard@lunabong.com
Secrétaire exécutif EPS	Christophe CORNEILLE	1 Impasse Touraine 13180 Gignac La Nerthe ☎ 06 50 41 13 54 ✉ ccrys@laposte.net
Pour les Commissaires Paritaires Académiques Agrégés : Marie-Françoise LABIT (Conseiller technique - Responsable Agrégés) ☎ Av. P. Brutus Les moulins des Cadeneaux 13170 Les Pennes Mirabeau ☎ 04 91 65 71 87		
Commissaires Paritaires Académiques Certifiés Classe Normale : Jean-Baptiste VERNEUIL et Fabienne CANONGE (voir coordonnées ci-dessus) Commissaires Paritaires Académiques Certifiés Hors Classe : Jean Paul GARCIN et Françoise PHAURE ☎ 04 91 40 68 08 ✉ phaurefra@numericable.fr		
Conseiller technique	Jean Paul GARCIN	La Renardière III Bat Q 13170 Les Pennes Mirabeau ☎ + Fax : 04 42 02 66 77 ✉ jean-paul.garcin2@wanadoo.fr
Conseiller technique Correspondant 04 - 05	Farid REMIDI	13 Montée de la Condamine 04510 Mirabeau ☎ 04 92 34 78 27 ✉ farid.remidi@wanadoo.fr
Conseiller technique - Responsable ZEP - APV - Ambition Réussite : Virginie VERNEUIL (voir coordonnées ci-dessus) Conseiller technique : Jessyca BULETE ✉ jessyca.bulete@free.fr Trésorier adjoint + Responsable routage + Responsable enseignements artistiques : Fabienne CANONGE (voir coordonnées ci-dessus) Responsable stagiaires + Problèmes juridiques : Jean-Baptiste VERNEUIL (voir coordonnées ci-dessus) Secrétaire honoraire : Jacques MILLE ✉ jacques.mille2@wanadoo.fr		

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE Tous les jours de 18 à 20 heures Jean-Paul GARCIN ☎ 04 42 02 66 77

FICHE de SUIVI SYNDICAL **pour les COMMISSIONS PARITAIRES RECTORALES**

Présent par ses élus dans les groupes de travail et les commissions paritaires académiques où est gérée votre carrière, le *S.I.A.E.S.* vous propose ses services.



*Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille*

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE 04 91 34 89 28 06 80 13 44 28
jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr http://www.siaes.com



Si vous souhaitez que nous suivions votre dossier, veuillez nous retourner la présente fiche, dûment complétée et **accompagnée - si vous n'êtes pas adhérent(e) - de 2 timbres à valeur faciale permanente de préférence, ou à 0,58 €.**

N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire, pour tout renseignement, information, aide...

Nous vous remercions par avance pour votre confiance.

Fiche à renvoyer à :

Jean-Baptiste VERNEUIL 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 MARSEILLE

Mlle Mme M. NOM (en majuscules)

Prénom : Nom de jeune fille :

Date de naissance :/...../..... Situation familiale : Enfants :

ADRESSE personnelle :

Commune : Code postal :

Tél. fixe : Tél. portable :

Courriel :@.....

Le courriel est important pour recevoir les publications et communiqués du S.I.A.E.S.

Professeur Discipline :

Corps : Agrégé Certifié, A.E. Prof. ou CE d'EPS PLP PEGC MA / Contractuels / Vacataires
 Stagiaire CPE CO-Psy Autres cas (préciser)

Echelon : Classe normale Hors classe Depuis le :/...../.....

Note pédagogique :/ 60 Note administrative :/ 40 Note globale :/ 100

Poste fixe Etablissement : Commune :

TZR Zone : Commune :

Etablissement de rattachement : Commune :

ou AFA : Commune :

COMMISSIONS CONCERNEES : Cochez la ou les commissions qui vous intéressent

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Avancement d'échelon | <input type="checkbox"/> Hors classe / classe exceptionnelle | <input type="checkbox"/> Congé formation |
| <input type="checkbox"/> Révision de note administrative | <input type="checkbox"/> Changement de corps (liste d'aptitude) préciser type d'intégration | |
| <input type="checkbox"/> Mutation nationale (INTER) | <input type="checkbox"/> Mutation académique (INTRA) | <input type="checkbox"/> Carte scolaire (traité à l'INTRA) |
| <input type="checkbox"/> ZEP, APV, AR, Sensible, Violence | <input type="checkbox"/> Réadaptation, réemploi, CNED | <input type="checkbox"/> Phase d'ajustement TZR |

Cadre réservé aux commissaires paritaires.

En vertu des articles 27 et 34 de la loi du 6/1/78 vous acceptez, en remplissant cette fiche, de fournir au S.I.A.E.S. les informations nécessaires à l'examen de votre carrière et lui demandez, en retour, de vous communiquer les informations vous concernant et auxquelles il aura accès par ses élus, commissaires paritaires. Vous l'autorisez, de ce fait, sauf demande contraire de votre part, à faire figurer ces informations dans ses fichiers, sous réserve des droits d'accès et de rectification prévus par la loi.

Adhérent(e) au S.I.A.E.S. Non adhérent(e) au S.I.A.E.S. Date :/...../..... Signature :



**Syndicat Indépendant Académique
de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille**



Bulletin d'adhésion

Mademoiselle Madame Monsieur

Bulletin d'adhésion également téléchargeable sur <http://www.siaes.com>
ou envoyé sur simple demande.

NOM (en majuscules) : Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :/...../..... Situation familiale : Enfants :

ADRESSE :

Commune : Code postal :

Tél. fixe : Tél. portable :

Courriel :@.....

Le courriel est important pour recevoir les publications et communiqués du S.I.A.E.S.

Discipline :

Corps : Classe normale Hors classe Échelon :

POSTE FIXE Établissement :

Commune :

TZR Zone de remplacement :

Établissement de rattachement :

Affectation à l'année :

Retraité(e) Stagiaire Autre situation

Cotisation de euros, réglée le/...../..... par chèque bancaire CCP

Signature :

Libeller le chèque à l'ordre du S.I.A.E.S. CCP 12 999 99 G
et l'adresser, avec cette fiche, à la trésorière :
Virginie VERNEUIL
6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille

*N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire,
pour tout renseignement, information, aide...*

La cotisation court sur 365 jours à partir de son encaissement ; vous pouvez donc cotiser à n'importe quel moment de l'année.

Cotisations 2010/2011	Classe normale		Hors classe
	1 ^{er} au 6 ^{eme} échelon	7 ^{eme} au 11 ^{eme} échelon	
Agrégés	84 €	108 €	112 €
Certifiés, PLP, Prof. et CE d'EPS, CPE, PEGC, AE	72 €	95 €	99 €
<p align="center">Stagiaires : 35 € Retraités : 32 € MA - Contractuels : 48 € Vacataires, Ass éduc/péda : 32 €</p>			

Tarif couple : Remise de 50% sur la cotisation la plus basse.

Mi-temps : 3/4 de la cotisation.

Possibilité de paiement fractionné :

Envoyer 2 chèques ensemble, date d'encaissement souhaitée inscrite au verso (voire exceptionnellement 3 ou 4 chèques en cas de difficultés financières).

Impôts : Réduction fiscale de 66% sur le montant de la cotisation (attestation dès réception).

LA RÉDUCTION D'IMPÔT POUR L'ANNÉE 2011 EST DE 66 % :

une cotisation de **32,00 €** ne vous coûte réellement que **10,88 €**
 une cotisation de **35,00 €** ne vous coûte réellement que **11,90 €**
 une cotisation de **48,00 €** ne vous coûte réellement que **16,32 €**
 une cotisation de **72,00 €** ne vous coûte réellement que **24,48 €**
 une cotisation de **84,00 €** ne vous coûte réellement que **28,56 €**

une cotisation de **95,00 €** ne vous coûte réellement que **32,30 €**
 une cotisation de **99,00 €** ne vous coûte réellement que **33,66 €**
 une cotisation de **108,00 €** ne vous coûte réellement que **36,72 €**
 une cotisation de **112,00 €** ne vous coûte réellement que **38,08 €**

À comparer avec ce que vous demandent les autres syndicats !!!

La cotisation ouvre droit aux services du S.I.A.E.S., bien évidemment, à l'envoi des « *Courriers du S.I.A.E.S.* » et « *Lettres du S.I.A.E.S.* », régulièrement publiés et aux numéros spéciaux (en particulier « *Spécial Mutation* », guide TZR, EPS, ...).

Le S.I.A.E.S. se veut enfin un syndicat **PROCHE** des personnels, à leur écoute et à leur disposition, à tout moment (nous communiquons nos numéros personnels aux adhérents), 7 jours sur 7 (y compris durant les vacances), de 8h00 à 20h00, par téléphone et, en permanence, par mail.